

80

## Commission permanente

### Séance du 14 octobre 2024



Rapporteur : M. MARTIN

50010

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

### Avenant au marché de travaux de réhabilitation de l'ancien GRETA et aménagement au collège les Hautes Ourmes à Rennes - Lot n° 5

Le lundi 14 octobre 2024 à 14h35, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à Mme SALIOT), Mme BILLARD (pouvoir donné à Mme ROUX), M. COULOMBEL (pouvoir donné à Mme MESTRIES), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), M. HERVÉ (pouvoir donné à M. GUÉRET), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), M. LEPRETRE (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme MORICE (pouvoir donné à Mme MERCIER), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à M. DELAUNAY), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. DÉNÈS), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. MARTIN), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE), M. SORIEUX (pouvoir donné à M. HOUILLOT), M. SOULABAILLE (pouvoir donné à Mme QUILAN)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h32.

## La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente du 10 juin 2024 relative aux travaux de réhabilitation de l'ancien GRETA et aménagement au collège les Hautes Ourmes à Rennes ;

### Expose :

Des travaux sont en cours au collège des Hautes Ourmes à Rennes afin de réhabiliter les locaux, anciennement occupés par le groupement d'établissements et aménager la zone dédiée aux professeurs. Il s'agit d'une opération d'un montant de 217 663,64 euros HT, soit 261 196,37 euros TTC.

Par marché subséquent n° 2024-0292 à l'accord cadre n° 2021-0718A du 26 juin 2024, l'entreprise MISSENARD CLIMATIQUE est titulaire du lot n° 5, pour un montant de 15 316,04 euros HT, soit 18 379,25 euros TTC.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour créer une nouvelle ventilation dans les sanitaires de la salle de travail des professeurs. En effet, un sanitaire supplémentaire pour personnes à mobilité réduite a été installé mais le système de ventilation actuel est sous-dimensionné pour assurer le recyclage de l'air.

Ces prestations entraînent un coût supplémentaire de 2 529,50 euros HT, soit 3 035,40 euros TTC, ce qui représente une augmentation de 16,52 %. Le montant du marché est porté à 17.845,54 euros HT, soit 21 414,65 euros TTC.

L'avenant n° 1 correspondant à ces travaux complémentaires a été validé en Commission d'appel d'offres du 17 septembre 2024.

### Décide :

**- d'approuver les termes de l'avenant n° 1 au marché n° 20240292 du 26 juin 2024 conclu entre le Département d'Ille-et-Vilaine et la société MISSENARD CLIMATIQUE, pour un montant de 3.035,40 euros TTC, joint en annexe ;**

**- d'autoriser le Président ou son représentant à signer cet avenant.**

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 16 octobre 2024

ID : CP20242773

Pour extrait conforme